

AVIS N° 34/25

SEANCE DU	05/06/2025
INTITULE	PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION
MARCHE	MARCHE DE TITRES DE CAPITAL

Article 1 :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98, modifiée et complétée, relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance du dimanche 08 juin 2025, qui coïncide avec un jour férié, sera reportée au lundi 09 juin 2025.

Article 2

Le calendrier habituel des séances reprendra le mardi 10 juin 2025.